

Statistiques annuelles de l'immigration (1973)

Le nombre des immigrants au Canada a atteint 184,200 au cours de 1973, comparativement à 122,006 en 1972, soit une augmentation de 62,194 ou de 51%, a annoncé le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras.

“Des 184,200 immigrants installés au Canada en 1973, 117,733 étaient en réalité arrivés au pays durant la même année”, a précisé M. Andras. “Les 66,467 autres personnes étaient entrées au Canada à titre de visiteurs au cours des années précédentes et avaient ensuite demandé la permission de demeurer au Canada en permanence.”

Ce dernier chiffre comprend 10,996 personnes qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu à la faveur des mesures spéciales adoptées en juin 1972 dans le but de réduire l'arriéré des appels; 15,339 personnes qui s'étaient inscrites lors du Programme spécial de régularisation du statut des immigrants qui eut lieu entre le 15 août et le 15 octobre 1973; les 40,132 autres personnes avaient inscrit une demande d'immigrant reçu avant que le droit d'appel ne soit révoqué le 3 novembre 1972 ou représentaient des cas spéciaux déjà en voie de règlement.

Comme près de 50,000 personnes se sont inscrites en vertu du Programme de régularisation du statut des immigrants (“Opération Mon Pays”) et que 15,339 ont obtenu le statut d'immigrant reçu au cours de l'année 1973, les autres entreront en ligne de compte dans les statistiques de 1974.

Après avoir occupé le deuxième rang derrière les États-Unis durant les deux

dernières années, la Grande-Bretagne a repris la tête comme source d'immigrants pour le Canada. En effet, 26,973 personnes (14.4%) sont venues de ce pays en 1973, une augmentation de 8,776 par rapport à 1972. Les États-Unis viennent ensuite avec 25,242 immigrants (13.9%) soit, 2,624 de plus qu'en 1972.

Environ la moitié des immigrants, soit 92,228, se sont joints à l'effectif ouvrier, comparativement à 59,432 (48%) l'année précédente. En 1973, 13,451 (14.6%) ont opté pour le travail de bureau; 13,427 (14.5%) étaient des travailleurs des secteurs de la fabrication et de la construction; 10,277 (11.1%) oeuvraient dans les services; 7,358 (7.9%) étaient des ingénieurs, des scientifiques et d'autres professionnels; et 3,483 (3.7%), des enseignants.

Province d'accueil

L'Ontario a été une fois de plus le grand pôle d'attraction des immigrants; 103,187 personnes (56%) s'y sont établies en 1973. La Colombie-Britannique a pris le deuxième rang avec 27,949 (15.2%); le Québec a reçu 26,871 immigrants, soit 14.6%. Suivent l'Alberta, avec 11,904 (6.5%); le Manitoba, 6,621 (3.6%); la Nouvelle-Écosse, 2,548 (1.4%); la Saskatchewan, 1,866 (1.0%); le Nouveau-Brunswick, 1,729 (0.9%); Terre-Neuve, 984 (0.5%); l'Île-du-Prince-Édouard, 273 (0.1%).

La majorité des immigrants, 145,941, ou 79.2%, étaient âgés de moins de 35 ans. Le total se divise à peu près également entre les deux sexes; 89,432 femmes et 94,768 hommes.

Étude des politiques de l'éducation par l'OCDE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Gouvernement canadien a accepté que l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) fasse une étude des politiques d'éducation au Canada. Le Conseil des ministres de l'Éducation a accordé son appui à ce projet qui est, en fait, partie intégrante des activités de l'Organisation. De semblables études ont déjà été complétées par l'OCDE aux États-Unis, en France, au Japon, en Italie, en Norvège, en Suède et en République fédérale d'Allemagne.

L'administration de ce projet sera assurée par un comité de coordination relevant du Conseil des ministres de l'Éducation. Ce comité est composé d'un représentant des provinces de l'Ouest, de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique. Participeront aussi aux travaux du comité deux représentants du Gouvernement canadien.

En soumettant les politiques de l'éducation, tant au palier provincial, régional que national, à l'examen et la critique externes la revue remplit l'un de ses principaux objectifs: faire connaître aux pays membres de l'OCDE les progrès accomplis par le Canada en matière d'éducation. En fait, le rapport final constituera un examen du statut de l'éducation au Canada.

La revue a également pour objectif de promouvoir l'étude et l'analyse internes des progrès des politiques de l'éducation au niveau régional et d'identifier des domaines de planification à long terme susceptibles d'être approfondis tant par divers ministères que par le Conseil des ministres de l'Éducation, dans une optique de planification et de coopération provinciales et/ou inter-provinciales.

Les études de l'OCDE comprennent normalement trois étapes distinctes. La première consiste en une étude “interne”; la deuxième sera effectuée par une équipe de personnalités étrangères du monde de l'éducation qui visiteront le Canada; et la troisième et dernière étape consistera en un genre de “confrontation” qui aura lieu à Paris au cours d'une assemblée régulière du Comité de l'éducation de l'OCDE. La présentation devant l'OCDE aura lieu vers la fin de 1975.

Les principaux pays d'origine des immigrants ont été les suivants:

Pays	1973	Pourcentage du total	Pays	1972	Pourcentage du total
Grande-Bretagne	26,973	14.4	États-Unis	22,618	18.5
États-Unis	25,242	13.9	Grande-Bretagne	18,197	14.9
Hong Kong	14,662	8.0	Portugal	8,737	7.2
Portugal	14,483	7.3	Hong Kong	6,297	5.2
Jamaïque	9,363	5.1	Inde	5,049	4.1
Inde	9,203	5.0	Ouganda	5,021	4.1
Philippines	6,757	3.7	Italie	4,608	3.8
Grèce	5,833	3.2	Grèce	4,016	3.3
Italie	5,468	3.0	Philippines	3,946	3.3
Trinidad	5,138	2.7	Jamaïque	3,092	2.5